

Un collège polytechnique et coopératif à Aubervilliers

*Projet technique élaboré par le Collectif pour un collège polytechnique et
coopératif à Aubervilliers*

soutenu par la FESPI

Mai 2013

Table des matières

Le Collectif pour un collège polytechnique et coopératif à Aubervilliers.....	3
Curriculum Vitae collectif.....	3
Historique.....	6
Gouvernance	8
Ressources nécessaires	14
Fiche de poste –Exemples de postes de personnels	16
Emploi du temps – Élèves	17
Analyse du territoire du 6^{ème} collège	19
Bibliographie	27

Le Collectif pour un collège polytechnique et coopératif à Aubervilliers

Le collectif se compose de personnels de collèges publics (enseignant, documentaliste, CPE, agent, assistant vie scolaire...) et d'universitaires exerçant à Aubervilliers, Saint-Denis, Paris et ailleurs.

Certains font ce métier depuis une dizaine d'années, d'autres sont en début de carrière. Dix disciplines sont représentées à l'heure actuelle et le collectif grandit régulièrement en accueillant de nouveaux membres.

Certains sont militants pédagogiques, d'autres militants dans diverses organisations syndicales, d'autres encore simplement désireux de travailler différemment.

Tous mènent une réflexion sur leurs pratiques professionnelles ou sont déjà engagés dans des pratiques dites alternatives au sein de leurs classes ou dans leur établissement.

Le site du collectif : <http://college.nouveau.free.fr/>

L'adresse du collectif : college.nouveau@free.fr

Curriculum Vitae collectif

Adeline Besson, 36 ans

Professeur d'Arts plastiques au collège Rosa Luxemburg, Aubervilliers

Enseignement en ZEP depuis 12 ans. Membre du CA depuis 6 ans.

Montage pédagogique et financier de projets artistiques et culturels au collège en coordination avec des associations culturelles, le service de Démocratie locale de la ville d'Aubervilliers, la SEM, Plaine Commune et le Conseil général. Mise en place de conseils d'élèves et de métiers au sein d'une dizaine de classes. Présidente de l'association DIDATTICA qui pratique et encourage la recherche-action dans le domaine de l'éducation populaire.

Coordination du travail coopératif des enseignants pour l'épreuve d'Histoire des Arts.

Vincent Boroli, 30 ans

Professeur d'EPS au collège Yvonne Le Tac, Paris 18

Montage de séjours coopératifs au sein de l'association sportive, coordonnateur d'un projet de classe sans note, professeur principal utilisant les conseils d'élèves issus de la pédagogie institutionnelle. Militant associatif dans les secteurs de l'activité physique et de l'environnement.

Aude Cornut, 31 ans

Professeur de Lettres Classiques au collège Iqbal Masih, Saint-Denis

Membre du CA pendant 4 ans

Mise en place de métiers au sein de la classe pour rendre les élèves responsables collectivement de la construction du savoir et de conseils issus de la pédagogie institutionnelle.

Isabelle Darras, 34 ans

Professeur de Lettres Classiques au collège Gabriel Péri, Aubervilliers

Enseignante en ZEP de 2004 à 2007 et depuis 2008. 8 ans membre du CA. Licence de Sciences de l'Education à Paris X-Nanterre par e-learning (2007-2008). Enseignement du Français Langue Etrangère à Bonn International School - Allemagne (2007-2008). Formations auprès du GFEN et en Pédagogie Institutionnelle. Mise en oeuvre de projets culturels et artistiques, de voyages construits en coopération avec les élèves, mise en place des métiers et du conseil d'élèves. Participation active au FSE.

Jean-Baptiste Epain, 37 ans

Professeur documentaliste au collège Denis Diderot, Aubervilliers

A travaillé à la médiathèque du CRDP de l'Académie Poitiers de 1999 à 2004, enseignant à Aubervilliers depuis. S'occupe de la coopérative du collège depuis 2009, en lien avec la bibliothèque par la mise en place d'ateliers scientifiques, techniques et artistiques. Formateur et coordonnateur informatique. Participation régulière à des projets au sein de l'établissement.

Séverine Labarre, 40 ans

Professeur de Lettres Modernes au collège Rosa Luxemburg, Aubervilliers

Enseignement en Seine-Saint-Denis depuis 1998, membre du CA depuis 1999, co-animation de stage départemental sur la DHG. Implication dans une association de parents d'élèves à Aubervilliers.

Pratiques pédagogiques à partir de projets, intérêt pour les méthodes de pédagogie active, formation en Pédagogie Institutionnelle, mise en place d'un conseil d'élèves, création du FSE.

Bérangère Lareynie, 31 ans

Professeur d'Histoire-Géographie au collège Karl Marx, Villejuif

Membre du CA pendant 3 ans.

Participation au groupe de travail académique en Histoire des Arts, mise en place des ceintures et des métiers au sein de la classe.

Maxime Lemonnier

CPE au collège Jean Moulin, Aubervilliers

Catherine Maréchal, 58 ans

AVSi au collège Yvonne Le Tac, Paris 18 - DU en sciences sociales Paris V - responsable équipes accompagnement scolaire en association. Aide spécialisée en milieu scolaire.

Zoé Mesnil, 37 ans

Doctorante en Didactique des Mathématiques à l'Université Paris Diderot, thèse sur l'enseignement de la logique au lycée.

Enseignante-éducatrice à l'École de la Neuville (pédagogie institutionnelle) entre 1999 et 2009.

Jérôme Musseau, 40 ans

Professeur de SVT au collège Guillaume Budé, Paris 19.

Participe à une expérimentation de classe de 6ème d'intégration (sans notes, pédagogie institutionnelle, accueil au collège), membre du CA. Membre de la FESPI depuis 3 ans.

Par ailleurs militants associatif depuis 10 ans. Actuellement en formation de psychologie du travail au CNAM.

Marie-Jo Pinto

ATTE au collège Gabriel Péri, Aubervilliers

Diane Prisca Moussavou

Jeune psychologue et Doctorante en psychologie à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Pour ma thèse, je m'intéresse au faire équipe, aux facteurs qui peuvent permettre à une équipe d'advenir ou qui l'entravent.

Assistante pédagogique au collège Paul Eluard à Nanterre depuis 2011.

Adrien Sarthou

Professeur d'Histoire-Géographie au collège Denis Diderot, Aubervilliers

Enseignant depuis 2010. Stage d'observation de l'enseignement à Francfort sur le Main en Allemagne. Certification DNL histoire-géographie/ allemand en 2012. Participation à la mise en place de conseils d'élèves à l'échelle d'un établissement et de semaines interdisciplinaires régulières. Construction et participation à des projets artistiques et culturels interdisciplinaires. Membre du CA depuis 1 an.

André Sirota

Directeur de recherche en psychologie et anthropologie es processus collectifs et groupaux, Université Paris Ouest Nanterre, chercheur associé de la FESPI (Fédération des établissements scolaires publics innovants).

Philippe Soler, 30 ans

Professeur de Sciences Physiques au collège Denis Diderot, Aubervilliers

Membre du CA depuis 4 ans

Participation à la mise en place de conseils d'élèves à l'échelle d'un établissement et de semaines interdisciplinaires régulières. Construction et participation à des projets artistiques et culturels interdisciplinaires.

Claudia Suarez, 36 ans

Professeur documentaliste contractuelle au collège Romain Rolland de Tremblay-en-France .

Préhistorienne de formation, 15 ans d'expérience en archéologie préventive auprès des services de l'INRAP en région Centre /Ile-de-France et Nord Picardie en tant que régisseuse des collections archéologiques .

Emmanuelle Tronche, 44 ans

Enseignante dans le 93 depuis 13 ans.

Professeur d'Histoire-Géographie au collège Jean Vilar et licence de psychologie clinique, Villetaneuse.

Animation pendant 4 ans du club "Tête de l'art" à Pantin: atelier de médiation culturelle.

Susie Vusbaumer, 35 ans

Professeur de Lettres Classiques au collège de la Vallée, Avon

Membre du CA pendant 4 ans.

Membre de la compagnie Démodocos (comédienne, expérience d'assistante à la mise en scène).

Pratiques pédagogiques expérimentées par les membres du collectif

_Pédagogie institutionnelle : conseils d'élèves, ceintures et métiers

_Pédagogie Freinet : textes libres, trois minutes, plan de travail, fichiers autocorrectifs, échanges épistolaires avec d'autres établissements

_Semaines interdisciplinaires à l'échelle du collège

_Evaluation par compétences : classe sans note en sixième et cinquième

_Partenariats artistiques et culturels interdisciplinaire: classes à PAC, résidences d'artiste ,ateliers artistiques : club théâtre, atelier slam, partenariat avec des unités archéologique d'Ile de France, projets « Culture et Art au collège » mettant en relation des artistes et des enseignants, dispositif « Collège au cinéma »

_Voyages pédagogiques en co-élaboration avec les élèves

_Dispositions alternatives du mobilier dans la salle de classe pour favoriser le travail coopératif entre élèves

_Animation du FSE

_Analyses de pratique

_Projet en coopération avec les professeurs des écoles et des lycées

_Montage de projets pédagogiques lié à la citoyenneté et à la santé : dans le cadre du CESC, de l'AS, des conseils de quartier, avec des associations,

Historique

Décembre 2010

Nous sommes un groupe de professionnels des différents collèges d'Aubervilliers (cinq professeurs : SVT, Sciences Physiques, Lettres, Documentation et un CPE) à décider de voir si nous pouvons prendre prétexte de l'annonce par le Conseil général de la création d'un nouveau collège à Aubervilliers pour imaginer un projet différent, une autre manière de travailler dans un collège public, projet que nous pourrions réaliser dans ce collège.

Années 2011 et 2012

Le groupe s'agrandit.

Nous nous réunissons une fois par mois pour partager pratiques et lectures.

Nous rendons visite à un certain nombre d'établissements différents en France : Pôle 6° du Collège Barbusse de Vaulx-en-Velin, école Marie Curie de Bobigny, Lycée Autogéré de Saint Nazaire, CLE d'Hérouville-Saint-Clair, Pôle Innovant Lycéen de Paris.

Nous organisons un stage à Aubervilliers avec deux professeurs de Clithène, Pierre-Jean Marty et Vincent Guédé.

Nous participons au congrès de l'ICEM à Villeneuve d'Ascq (rencontre, entre autres, des collègues du CLEF de La Ciotat et du projet Celestin de Nantes)

Nous nous formons en Pédagogie Institutionnelle avec Arnaud Dubois dans le cadre d'aides négociées dans nos établissements.

Nous prenons contact avec la FESPI (Fédération des Etablissements Secondaires Innovants).

Nous commençons notre partenariat de travail avec André Sirota.

Mars 2012

Nous rédigeons, avec l'aide de Loan Simon Hourlier (CLE), Pierre-Jean Marty (Clithène) et Arnaud Dubois (PI), les huit principes qui seront la base de notre projet : Collège public / Coopération / Polytechnique / Rythmes scolaires / Emancipation / Gestion Collective / Ouverture sur l'environnement / Résolution collective des conflits.

Avril 2012

Nous publions largement ces huit principes autour de nous et invitons tous ceux qui le veulent à une réunion publique qui réunit plus de trente personnes (professeurs / AED / CPE).

Avril - Octobre 2012

Dans un collectif encore élargi, qui accueille notamment des agents, nous discutons et développons ces huit principes dans l'idée de créer un projet de création d'établissement différent, ce qui aboutit à l'écriture d'une plaquette de présentation.

Nous rencontrons Julien Beller, architecte (construction coopérative d'habitat, ateliers d'artistes le 6B à Saint-Denis) avec qui nous discutons de la faisabilité de notre projet architectural.

Septembre 2012 - Mai 2013

Nous contactons et rencontrons nos autorités de tutelle : M. Bablet, à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale ainsi que Mme Temel et MM Ribaud et Boualem, au Conseil Général, qui nous accueillent très favorablement. Nous commençons un travail de collaboration avec MM Bourrieau, délégué départemental à la vie associative et à l'éducation populaire et Espie, au service départemental de l'éducation et de la jeunesse. Nous sommes reçus par M. Desgouttes, Directeur de Cabinet adjoint de Mme Pau-Langevin qui nous incite à concevoir ce dossier.

Mme Robine, Recteur de l'Académie de Créteil, nous reçoit en avril, propose de transmettre sous son couvert ce présent dossier et de suivre notre projet.

Nous rencontrons aussi MM Salvator, maire d'Aubervilliers et Garnier, adjoint à l'éducation, qui nous accordent leur soutien. M. Braouezec, président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, se propose d'organiser une rencontre multipartite autour de notre projet avec M. Troussel, président du Conseil Général de Seine-Saint-Denis. Rendez-vous a été pris avec Mme Guigou, député de la circonscription.

Nous diffusons la plaquette autour de nous, à nos collègues et aux différentes associations d'Aubervilliers dans l'idée d'élargir encore notre collectif. Nous avons ainsi rencontré les Laboratoires d'Aubervilliers.

Nous participons à la 6^e Rencontre Nationale sur l'Accompagnement organisée par le GFEN à Saint-Denis, où nous présentons une démarche que nous expérimentons déjà dans nos classes : le conseil d'élèves. Nous présentons le travail de notre collectif lors de la conférence « Elaboration d'un projet d'école, quels enjeux ? », organisée dans le cadre des 30 ans du CLE (Hérouville-Saint-Clair).

Gouvernance

Le type de gouvernance voulu pour le Collège polytechnique et coopératif structure le projet global de l'établissement de manière cohérente car il institue les conditions pour que chacun des membres de la communauté scolaire trouve sa place.

Il est fondé sur deux grands principes :

_intimement lié au projet éducatif et pédagogique, il restitue à chacun les responsabilités individuelles et collectives qui lui reviennent, c'est-à-dire aux élèves, aux professeurs et aux autres professionnels de l'établissement, aux parents d'élèves, ainsi qu'aux partenaires associés au projet d'établissement,

_il institue un principe de rotation des rôles et des responsabilités.

Pour créer les formes sociales d'organisation appropriées à l'exercice des responsabilités individuelles et collectives, un ensemble d'instances, articulées entre elles, sont conçues avec des pouvoirs consultatifs ou délibératifs selon les compétences confiées à chaque instance.

Le but de chaque instance est de traiter les questions qui lui sont soumises en fonction de sa zone de responsabilité et de son autonomie de décision. Ces questions peuvent être d'ordre pédagogique, administratif et relationnel.

Ce mode de gouvernance se pratique en France dans le secteur public de l'éducation à travers le fonctionnement des ESPI (Etablissements Scolaires Publics Innovants) et en Finlande à une échelle plus généralisée. La répartition des fonctions de direction s'appuie alors sur la communauté éducative, les chefs d'établissement étant considérés comme les premiers pédagogues qui continuent à exercer leur mission d'enseignement.

A titre d'exemple au CLE (collège lycée expérimental d'Hérouville Saint-Clair) les fonctions de direction, en plus d'un principal faisant fonction et d'un principal adjoint faisant fonction, se répartissent de la manière suivante :

_un chargé de communication extérieure

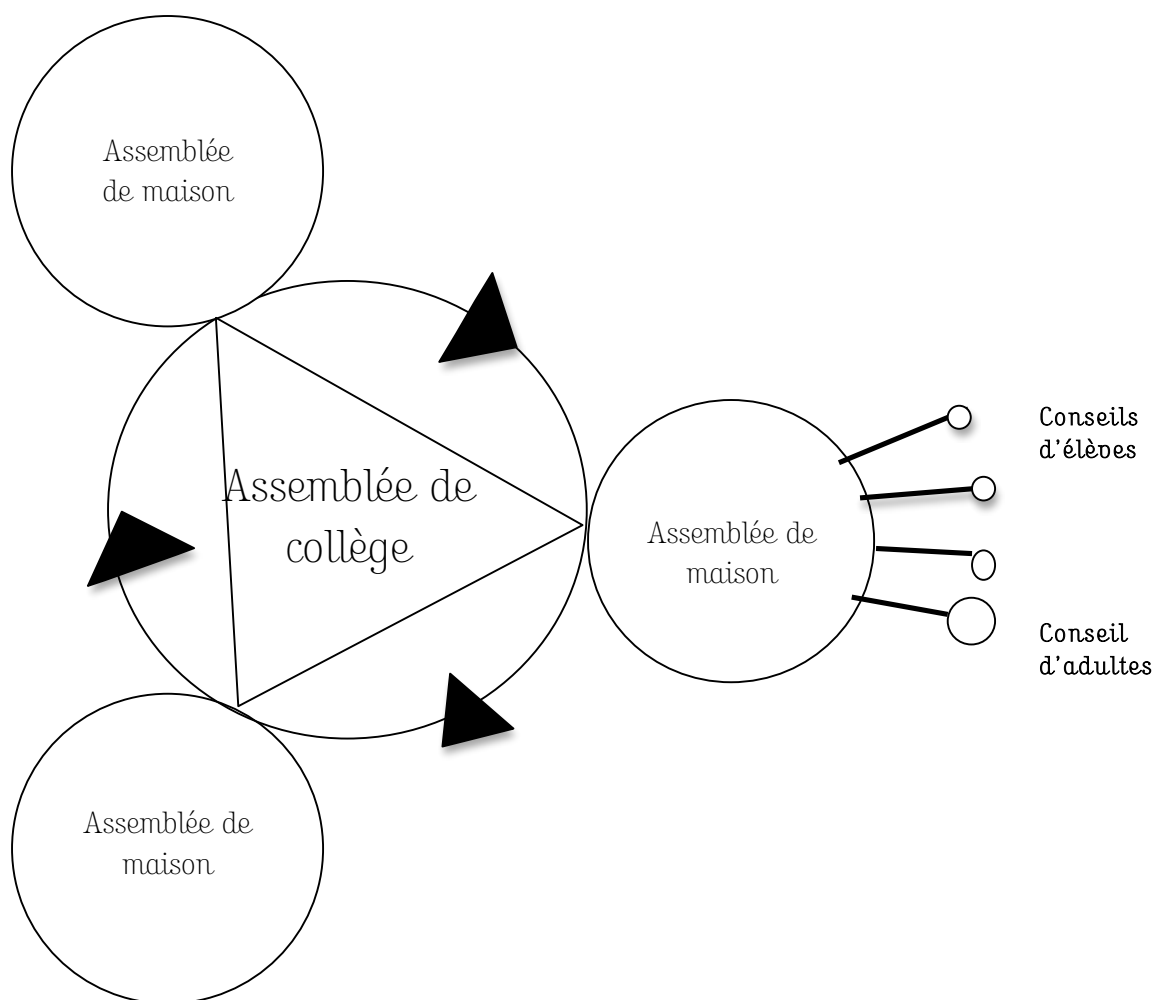
_un chargé de communication intérieure

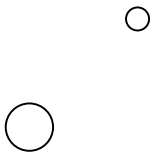
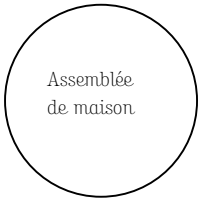
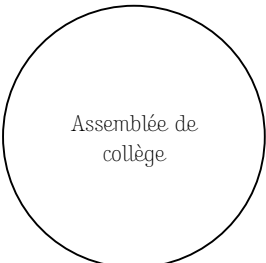
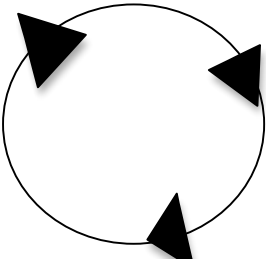
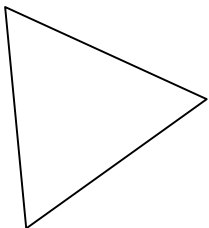
_un coordonnateur par niveau

C'est à partir de ces exemples que nous avons travaillé et élaboré la proposition d'organisation suivante :

C'est à partir de ces exemples que nous avons travaillé et élaboré la proposition d'organisation suivante :

Organisation globale du collège polytechnique et coopératif



	Les conseils d'élèves et les conseils d'adultes s'organisent selon la méthode de la pédagogie institutionnelle. Les conseils d'élèves se composent de tous les élèves d'une classe et se réunissent une fois par semaine en présence d'un adulte régulateur. Les conseils d'adultes se composent de tous les adultes d'une maison, chaque adulte étant rattaché à une maison.
	L'assemblée de maison est composée d'élèves représentant la classe et d'adultes représentant de la maison. Elle se réunit toutes les trois semaines.
	L'assemblée de collège est composée d'élèves et d'adultes représentant leur maison, de l'équipe administrative, et de trois coordonnateurs de maison. Elle se réunit six fois par an. Trois d'entre elles au moins se prolongent par le Conseil d'Administration.
	Communication par les coordonnateurs de maison et mise en œuvre des décisions prises par les instances.
	L'équipe administrative se compose de trois responsables du collège issus de l'équipe éducative et déchargés en partie de leurs autres missions, d'un gestionnaire agent comptable, des secrétaires et des adultes en charge de tâches administratives diverses.

Compétences et mode de désignation de chaque instance et de chaque acteur

Les champs d'intervention des conseils des élèves comme du conseil des adultes sont d'ordre pédagogique, organisationnel et relationnel.

Conseil des élèves

Le conseil des élèves décide des projets de classe. Il propose des orientations pédagogiques pour la classe, soumises à discussion avec l'équipe éducative. Il structure et organise le travail par la répartition des métiers, les plans de classes, une réflexion sur la progression...

Le conseil est aussi un lieu de médiation et de résolution collective des conflits qui passe par la parole, la construction de consensus, la mise en place de réparations.

Il propose des projets, des orientations pédagogiques, et des modes d'organisation de l'espace et du temps à l'assemblée de maison.

Conseil des adultes

Le conseil des adultes permet la communication entre les adultes de la maison, l'échange sur les pratiques pédagogiques, l'activité des classes et une cohérence des pratiques.

Comme les conseils des élèves, il propose des projets, des orientations pédagogiques, et des modes d'organisation de l'espace et du temps à l'assemblée de maison.

Il prépare la répartition des tâches nécessaire au fonctionnement de la maison et s'assure de la mise en œuvre des décisions de l'assemblée de maison.

Assemblée de maison

Avant chaque assemblée, les représentants des élèves et des adultes sont désignés par chaque conseil selon des modalités qui lui sont propres.

Chaque assemblée de maison est en communication permanente avec les autres maisons.

Elle prend position de manière souveraine sur les propositions faites par les conseils des élèves et des adultes lorsqu'elles ne concernent que la maison.

Elle émet un avis sur toute proposition concernant l'ensemble de l'établissement après que celle-ci a été débattue dans les conseils, et le transmet à l'assemblée de collège.

Elle peut être source de propositions en direction des conseils.

Elle peut proposer en cas de nécessité une modalité de traitement des situations bloquées ou conflictuelles, sur demande des conseils.

Assemblée de collège

Avant chaque assemblée, les représentants des maisons sont désignés par chaque maison selon des modalités qui lui sont propres.

L'assemblée de collège prend position sur les propositions qui proviennent des maisons, ainsi que sur celles de l'équipe administrative une fois qu'elles ont été débattues au sein des maisons.

Elle peut proposer une médiation en cas de besoin et sur demande de l'équipe administrative. Les deux assemblées désignent des membres en charge de tâches spécifiques pour une durée déterminée.

Coordonnateurs

Un coordonnateur par maison s'occupe de la communication à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, transmet l'information entre les maisons et prépare l'ordre du jour d'une part de l'assemblée de maison et d'autre part de l'assemblée de collège avec l'équipe administrative.

L'équipe administrative

Chaque maison désigne parmi les adultes qui y sont attachés un responsable pour trois ans. A l'ouverture de l'établissement, pour permettre une rotation au sein de l'équipe de responsables, un des responsables quittera son mandat au bout de deux ans, un autre au bout de trois ans et un autre au bout de quatre ans.

Par la suite, tous seront désignés pour trois ans, mais l'équipe sera renouvelée par tiers tous les ans afin de permettre la formation des nouveaux responsables. Après leur mandat, les responsables reprennent leur statut précédent.

Les missions des personnels de direction telles qu'elles sont définies dans le référentiel¹ sont réparties entre les membres de l'équipe administrative (les responsables de l'établissement, les adultes désignés, le gestionnaire agent comptable, secrétaires) et les assemblées :

- _Relations avec l'environnement
- _Politique pédagogique et éducative
- _Ressources humaines
- _Administration de l'établissement

Les responsables sont garants du fonctionnement des instances, de la sécurité des personnes et des biens du collège. Leur responsabilité s'inscrit dans le cadre la loi, ils sont ainsi garants du respect des textes officiels au sein du collège. A ce titre, ils disposent d'un droit de veto sur les décisions des différentes instances.

Ils sont déchargés en partie de leurs autres missions. Cela leur permet à la fois de conserver une vision concrète des différentes tâches du quotidien et de partager les tâches administratives.

Ils travaillent en coopération avec les adultes désignés par les instances pour effectuer les tâches administratives.

¹ Référentiel des personnels de direction, annexe 1 du protocole du 16 novembre 2000.

Un cadre de fonctionnement de nos institutions sous forme d'invariants

Les instances :

Les conseils d'élèves
Les conseils d'adultes
Les assemblées de maison
L'assemblée de collège
Les conseils d'administration

Chaque instance se réunit à fréquence régulière. Les conseils réunissent en plénière tous les membres d'une instance, ils fonctionnent selon les fondements de la pédagogie institutionnelle. Les assemblées réunissent des représentants désignés de la dite instance.

L'instance fonctionne selon les règles admises par tous, rappelées au début de chaque réunion. Parmi ces règles : respect des tours de parole et de la parole d'autrui, propos mesurés et constructifs, droits de véto du ou des adultes.

Le fonctionnement de l'instance repose sur la participation de ses membres à des métiers permettant de structurer la discussion et les prises de décision. Ces métiers sont assumés par les membres sur la base du volontariat et selon un principe de désignation tournante.

Parmi ces métiers : preneur de tour de parole, secrétaires, maître du temps, script, responsables gèneurs...

L'ordre du jour sera défini en début de séance pour les conseils. Il sera préparé à l'avance pour les assemblées avec une possibilité de le compléter en début de séance. Il couvrira dans la mesure du possible les aspects pédagogiques, organisationnels et relationnels.

Chaque instance produit un compte rendu structuré en deux parties : les décisions qui n'engagent que son propre fonctionnement et les propositions à faire remonter vers les autres instances et qui concernent un fonctionnement à l'échelle de la maison ou du collège.

Exemple de décisions propres à l'instance d'un conseil d'élèves : établissement d'un plan de classe par les élèves.

Exemple de proposition à faire remonter d'un conseil d'élèves vers les assemblées de maison puis établissement : proposition d'une modification d'un point du règlement intérieur.

Ce que va apporter l'organisation globale de la gouvernance

Ce mode de gouvernance, fondé sur la responsabilisation et la coopération, permet de construire une culture de confiance vis à vis des acteurs de l'établissement : élèves, ensemble des personnels et parents d'élèves. En induisant, de plus la participation de chacun, il permet de viser et de mettre en œuvre, dès l'âge du collège, un apprentissage de la démocratie. Il construit par ailleurs une culture d'établissement et par là même participe à forger une identité au quartier.

Ressources nécessaires

Des moyens à hauteur des établissements environnants pour fonctionner autrement

Les ressources

Nous nous proposons de fonctionner avec les moyens alloués habituellement dans les établissements du secteur. Nous fondons ainsi nos analyses sur les collèges Rosa Luxemburg et Jean Moulin.

Dotation Horaire Globale visée: autour de 990 heures (montant comparables à la dotation des établissements Rosa Luxemburg et Jean Moulin). Soit pour 700 élèves, un H/E de 1,4.

Cette enveloppe s'appuie sur les critères habituels d'attribution au regard du contexte social et éducatif du nouveau collège. Sont donc attendus :

- Les heures statutaires,
- L'enveloppe EP1,
- Les moyens pour élèves allophones,
- Les moyens pour élèves en situation de handicap,
- L'enveloppe pour les options en fonction des besoins et des ressources,
- Les moyens pour les élèves en difficulté.

Le personnel habituel d'un EPLE de cette taille.

- Personnel Education Nationale : Professeurs (dont Professeurs Documentalistes), Conseillers Principaux d'Education, Assistants d'Education, Assistants Vie Scolaire, Agents administratifs, Assistant Social, Infirmier, Conseiller d'Orientation - Psychologue, Médecin scolaire.
- Personnel Conseil général : Agents Techniques Territoriaux

Un budget de fonctionnement équivalent à celui des collèges Rosa Luxemburg et Jean Moulin.

Une utilisation différente de ces ressources

Étant donné notre projet d'établissement, il nous est nécessaire d'avoir la possibilité d'employer ces ressources d'une autre manière que dans un établissement classique.

Le service des personnels

L'ensemble des services de tous les personnels pourrait contenir à proportion variable des missions d'enseignement et d'organisation de la vie collective (voir le paragraphe « fiche de poste »)

Une modalité de calcul sera partagée par l'ensemble des personnels : 1 heure devant élève = 2 heures de travail.

Le personnel enseignant : le principe des 12-12

12h du service des professeurs seront consacrées aux cours avec des classes.

12h seront attribués aux temps de conseils, au suivi individualisé des élèves, aux tâches administratives, aux remplacements en interne, à la vie collective (activité de vie scolaire, animation d'ateliers pendant les temps choisis, entretien des locaux, ...), à l'élaboration et à la mise en place de projets pédagogiques avec les associations partenaires.

Les cours interdisciplinaires

1 heure bidisciplinaire (devant élèves) = 2 heures de travail par intervenant (cours et préparation)

Ces cours pourront être assurés par des personnels non enseignants en collaboration avec le personnel enseignant.

Cours des élèves

Dans notre hypothèse de travail, les élèves auront sous forme de cours disciplinaire et interdisciplinaire

12/18èmes des horaires obligatoires. Les cours interdisciplinaires, assurés par deux adultes (deux enseignants ou un enseignant et un autre adulte de la communauté éducative), permettent un meilleur encadrement et sont plus efficaces par le croisement de leurs expériences et connaissances.

Les 6/18èmes restant seront répartis sous forme de conseil, de travail individualisé et de tutorat, de participation à la vie collective quotidienne. C'est un aspect fort de notre projet de considérer que ces activités sont un des fondements essentiels des apprentissages et sont en lien avec les programmes.

Les élèves en difficulté

Notre projet se soucie de la problématique de la difficulté scolaire dans une logique de prévention plutôt que de remédiation. Le cadre de l'établissement doit en effet permettre à chacun de trouver sa place, de s'exprimer et de se réaliser. Les moyens alloués aux élèves en difficulté (modules, classes ou ateliers relais, dispositif aide et soutien...) seront nécessaires mais utilisés pour alimenter l'approche polytechnique et coopérative, dans cet objectif.

Des moyens spécifiques pour l'approche polytechnique

Les ateliers

Une partie du budget du fonctionnement alloué par le Conseil général sera utilisée pour l'achat du petit matériel d'ateliers. Une des dimensions de notre approche polytechnique est liée à une pratique de récupération pour des raisons autant éducatives que budgétaires. Cela participera à alléger le coût des matériaux, petits outils...

Il sera nécessaire de prévoir des salles polyvalentes équipées, permettant à la fois le travail technique et intellectuel, certaines salles spécifiques supplémentaires pouvant être envisagées.

Les professeurs d'ateliers

Il sera nécessaire de recruter des personnels d'atelier issus de lycée professionnel et / ou de SEGPA.

Fiche de poste –Exemples de postes de personnels

Nous proposons ici deux exemples de fiches de poste, pour les personnels enseignants et ATTEE. Les missions des autres catégories de personnels, non détaillées ici, se déclinent sur le même principe.

Les enseignants du 6ème collège d'Aubervilliers

- adhèrent volontairement à l'esprit global du projet de l'établissement,
- peuvent proposer la mise en place de la pédagogie qu'ils souhaitent dans la mesure où elle est en parfait accord avec l'esprit du projet,
- acceptent d'avoir un temps de travail partagé de la manière suivante : 12 heures de cours devant élève, 12 heures de présence dans l'établissement pour prendre en charge d'autres missions inhérentes au fonctionnement du collège et définies comme suit.

En plus d'enseigner leur discipline les enseignants sont chargés, sur leur temps de travail, de :

- participer à la gestion du collège,
- participer à l'entretien du collège,
- animer des groupes de tutorat,
- proposer et animer des ateliers.

De même ils ont l'obligation de :

- participer aux réunions prévues dans leur temps de travail
- participer aux différents conseils et de respecter les décisions prises dans ce cadre.

Les agents (ATTEE) du 6ème collège d'Aubervilliers

- adhèrent volontairement à l'esprit global du projet de l'établissement,
- acceptent d'avoir un temps de travail partagé entre leurs missions habituelles et les missions définies ci-dessous.

En plus de leur mission d'ATTEE, les agents :

- sont chargés sur leur temps de travail de participer à l'organisation du collège.
- peuvent proposer la mise en place d'ateliers ou d'interventions de leur choix auprès des élèves dans la mesure où ils sont en parfait accord avec l'esprit du projet et préparés et animés en coopération avec l'équipe enseignante, selon le principe : une heure devant élève entraîne deux heures de décharge des autres missions.

De même ils ont l'obligation de : participer aux réunions prévues dans leur temps de travail, participer aux différents conseils et de respecter les décisions prises dans ce cadre.

Emploi du temps – Élèves

Les principes

Les horaires d'entrée et de sorties sont fixes et communs à tous les élèves du collège.

Le mardi, les élèves terminent plus tôt afin de permettre aux adultes de se réunir en Conseil. Les élèves appartiennent à différents groupes : le Groupe Classe et le Groupe de Tutorat intergénérationnel, composé d'élèves des quatre niveaux en effectif réduit.

L'emploi du temps hebdomadaire n'est pas respecté lors des semaines interdisciplinaires.

Tous les cours, qu'ils soient disciplinaires ou pluridisciplinaires, peuvent être polytechniques. Les temps pluridisciplinaires sont particulièrement propices au travail polytechnique car pourront y intervenir des personnels techniques ou des personnes extérieures à l'établissement (parents, professionnels...) en co-animation avec un enseignant.

Les différents temps

Un **temps d'accueil** obligatoire le matin, durant lequel les élèves organisent et choisissent des activités variées (petit déjeuner, aide aux devoirs, activité physique, travail autonome, club, repos, tâches administratives, entretien ...).

Une **pause méridienne** longue : certains élèves et adultes seront chargés du service et du rangement ; les autres choisiront des activités du même ordre que celles du matin.

Un temps de **conseil d'élèves** une fois par semaine.

Un temps d'**assemblée de maison** pour les élèves y participant qui a lieu en parallèle d'un temps de travail individualisé.

Des temps de **travail individualisé en groupe de tutorat** trois soirs par semaine.

Des temps de **tâches** en Groupe de Tutorat (service cantine le midi, nettoyage de la salle le soir...).

Des temps de **cours disciplinaires** (un enseignant pour un groupe classe) ou **pluridisciplinaires** (deux intervenants pour un groupe classe) qui ont lieu indifféremment le matin ou l'après-midi.

Des temps de **travail autonome** pendant lequel l'élève avance sur un projet personnel ou de groupe.

Les Unités de temps

Les temps se mesurent en Unité (U) de 45 minutes. La plupart des cours durent deux U, soit 1h30. Cela permet de diminuer le nombre de disciplines abordées dans la journée et de faciliter l'entrée des élèves dans les activités. Certains cours peuvent durer 45 minutes. Dans ce cas, ils sont couplés à un temps de travail autonome.

Exemple d'emploi du temps

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h/8h15-8h50	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
8h55 – 9h40	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
9h40 – 10h25					
10h25 – 10h40	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
10h45 – 11h30	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11H30 – 12h15					
12h15 – 14h10	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
14h15 – 15h	Cours	Cours		Cours	Cours
15h – 15h45					
15h45 – 16h	Récréation	conseil adultes		Récréation	Récréation
16h05 – 16h50	Travail Indiv.			Travail Indiv.	Travail Indiv.
16h50 – 17h05	Nettoyage			Nettoyage	Nettoyage

Analyse du territoire du 6^{ème} collège

Les conclusions ci-dessous sont fondées sur une analyse du territoire du futur 6^e collège d'Aubervilliers que nous avons élaborée à partir des données du Service de la Démocratie Locale et de l'Observatoire de la Vie Locale d'Aubervilliers. (Voir le document « Analyse du territoire du 6^e collège d'Aubervilliers »)²

On peut parler de trois entités distinctes lorsque l'on situe le 6^{ème} collège dans sa sectorisation probable :

1. Le quartier de **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République**
2. Le quartier de **Villette-Quatre Chemins**
3. Le quartier autour de **La place du Front Populaire**

Ces trois quartiers constituent des sous territoires avec des particularités bien distinctes.

Le quartier de **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République** peut se séparer en quatre entités. Le sentiment d'appartenance à l'échelle du quartier reste flou pour les habitants de Firmin Gémier ou Sadi Carnot. En revanche, les habitants de République ressentent ce sentiment d'appartenance à l'échelle de leur cité.

Le quartier apparaît comme favorisé avec des ménages stables au regard des derniers chiffres (INSEE 2006) à l'échelle de la ville. Les familles actives avec des enfants principalement, sont presque majoritaires (48,5%) avec une hausse des familles nombreuses. La population du quartier est majoritairement jeune voire très jeune. Le taux de scolarisation après 15 ans est important à l'échelle communale mais il a commencé à baisser au dernier recensement. Les chiffres cachent une autre réalité : la population étrangère y est moins importante qu'à l'échelle communale mais elle est fragilisée car en transit à cause de la spéculation immobilière ou de logements indignes.

Ce quartier souffre du manque d'équipements culturels ou sportifs à destination des adultes et des adolescents. Les jeunes se retournent vers les équipements situés vers le quartier **Villette-Quatre Chemins**. Certains jeunes se sentiraient plus liés à ce quartier du fait de la présence d'équipement adapté comme le Point Ecoute Mosaïque.

Le quartier **Villette-Quatre Chemins**, constitué de grands ensembles est le plus peuplé du secteur. La part des moins de 20 ans a particulièrement progressé sur le quartier. Les personnes isolées sont plus nombreuses qu'à l'échelle de la ville. Une hausse de la natalité a été notée sur ce quartier. En revanche, une certaine mixité des catégories socio-professionnelles a fait son apparition, se situant désormais dans la moyenne communale. « Une forte diversité culturelle caractérise le quartier puisque les ménages issus du Maghreb ou d'Afrique noire ont été rejoints par une importante communauté asiatique. »³Le quartier est une terre d'accueil pour les primo-arrivants avec une forte rotation des ménages due à la vétusté et au manque de 5 pièces et plus du parc locatif privé.

Le quartier autour du **Front Populaire**, pour l'instant est en devenir. C'est un quartier neuf, 300 logements sont sortis autour de la Place. Pour l'instant, 1611 logements sont prévus (53 % en accession libre, 11 % en locatif libre, et 36 % en locatif social) dont 331 déjà livrés.⁴

Le quartier devrait devenir attractif pour les jeunes ménages avec enfants au regard des équipements et de la nouvelle station de métro.

Que va apporter ce projet d'établissement du 6^{ème} collège pour le quartier, la ville?

Un collège polytechnique et coopératif peut contribuer à fédérer un sentiment identitaire resté flou sur le quartier **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République**. La pédagogie centrée sur la coopération et la participation de tous les élèves au fonctionnement de l'établissement peut conduire vers un sentiment d'appartenance au quartier, d'autant plus que les équipements pour les adolescents restent presque inexistantes sur ce même quartier. L'emploi du temps ritualisé, les ateliers interdisciplinaires, polytechniques et interclasses doivent pouvoir tempérer ce manque d'équipements.

Une équipe d'enseignants et d'administratifs stables, travaillant en coopération seront un atout non négligeable pour forger cette identité.

² Annexe p. 21 du document.

³ Source : Agence Diapaso, Estelle Granet, mars 2010, p.12.

⁴ Dossier de Presse SEM.

L'effet de zone tampon serait effacé au profit d'une entité architecturale innovante.

L'aspect coopératif du collège ne concerne pas seulement le groupe classe. Il doit contribuer à donner une réalité tangible à la mixité sociale présente à l'intérieur des quartiers cités plus haut. Les méthodes de pédagogie institutionnelles donnent au groupe classe, au groupe dans les différents cours un cadre pour travailler ensemble et participer à la vie de l'établissement.

C'est dans cet esprit que les parents seront aussi partie prenante de la vie de l'établissement par l'intermédiaire des conseils et des ateliers en co-animation avec les enseignants. Ils seront aussi sollicités pour des restitutions périodiques ritualisées du travail des classes et différents cours, en dehors de la remise des bulletins.

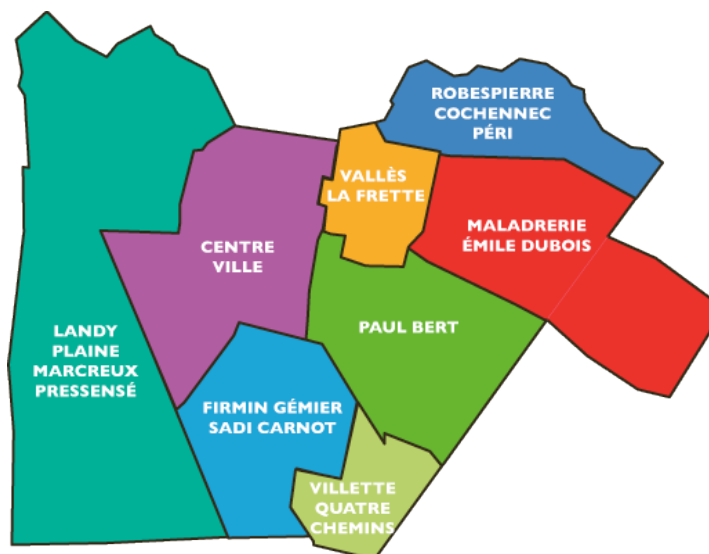
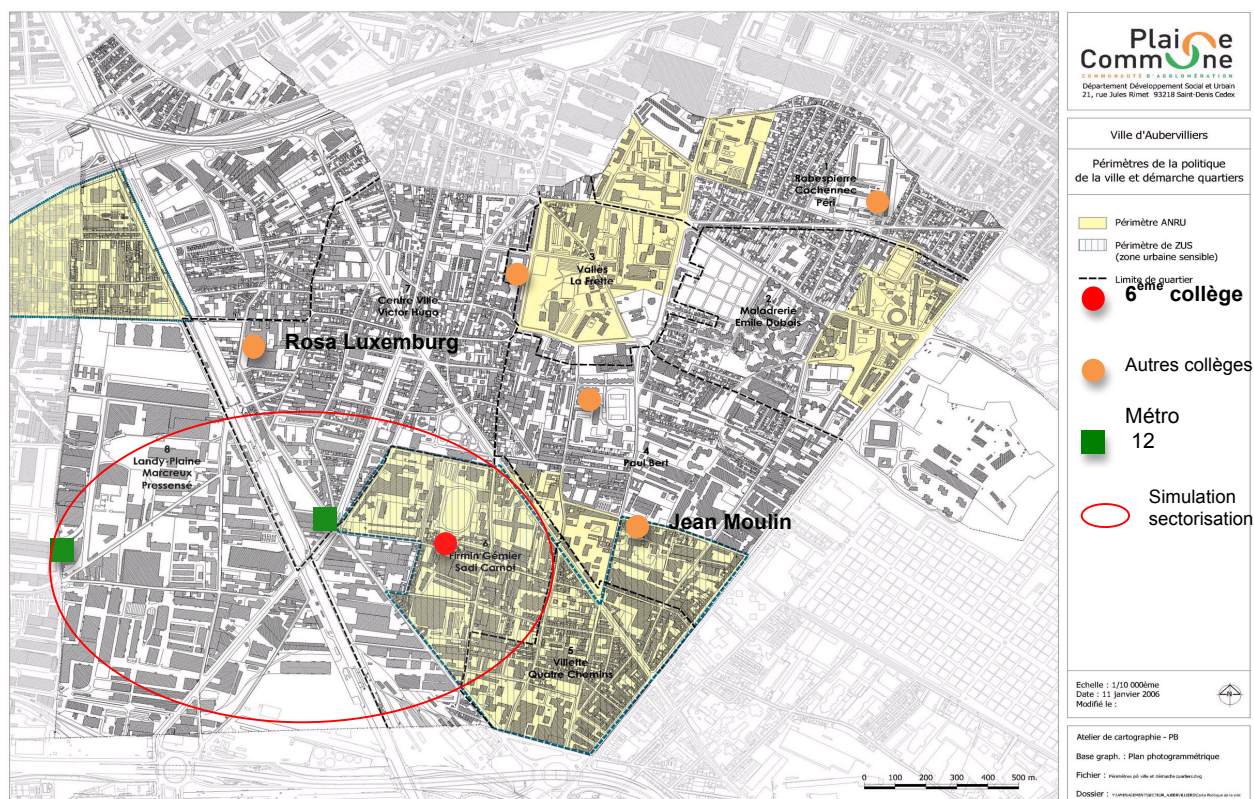
Les associations du quartier et de la ville seront invitées à prendre connaissance du projet d'établissement et à travailler en co-conception et co-animation sur les différents projets proposés par les enseignants et les élèves. Le collège pourra ainsi contribuer à fédérer un certain nombre de dispositifs institutionnels ou associatifs et participer activement à la vie du quartier.

La forte démographie de la sectorisation du 6^{ème} collège laisse penser que la ville a besoin d'un autre collège au plus vite et un chantier en deux temps avant 2017 pourrait atténuer les effets de surcharge de la poussée démographique sur les collèges de la ville, d'autant plus que la population d'Aubervilliers est revenue à son plus haut niveau historique au sortir des années 60.

Il s'agit d'inscrire ainsi l'établissement dans la politique de la ville en articulant au mieux toutes les composantes citées plus haut avec les différentes entités territoriales, sociales, économiques et culturelles que constitue cette nouvelle sectorisation.

Analyse du territoire du 6^{ème} collège d'Aubervilliers

Localisation du collège : Impasse Pericat, rue Sadi Carnot et rue André Karman, à 300 mètres de la future station de métro Aimé-Césaire (ligne 12, ouverture 2017).



Le 6^{ème} collège s'inscrit dans le quartier **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République**. Le découpage du secteur sud de la ville d'Aubervilliers dans le cadre de la politique de la ville et de la démarche des quartiers, relie ce quartier à celui de **La Vilette-Quatre Chemins**.

Ces deux quartiers se situent à la fois dans un périmètre **ANRU** (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine) et **ZUS** (Zones Urbaines Sensibles) par le quartier **Vilette-Quatre Chemins**.

Selon la Direction Interministérielle de la Ville, une ZUS est une zone « caractérisée par la présence de grands ensembles ou de quartier d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. »

Ces deux dispositifs ont fait l'objet de deux conventions signées en 2007 (ZUS) et 2008 (ANRU).

D'une part, les quartiers **Firmin Gémier-Sadi Carnot** sont restés sur le schéma d'une trame viaire du début du 19^{ème} siècle avec des rues étroites où se mélange l'activité économique et l'habitat. De l'autre, **la Cité République**. Puis, le quartier de **Vilette -Quatre Chemins** qui est constitué de grands ensembles.

D'autre part, **la sectorisation 2013 des collèges d'Aubervilliers** fait apparaître une redistribution des deux quartiers sur le collège Rosa Luxemburg et celui de Jean Moulin. Il est probable que le périmètre de sectorisation au sud du collège Rosa Luxemburg à savoir **la Place du Front Populaire**, Boulevard Félix Faure jusqu'à la rue Sadi Carnot (devant le nouvel établissement) sera redistribué sur le 6^{ème} collège.

Puis, le périmètre de sectorisation à l'ouest du collège Jean Moulin à savoir les rues proches du quartier Firmin Gémier-Sadi Carnot-République (très proche du nouveau collège) et une petite partie du quartier La Vilette-Quatre Chemins seront affectés au 6^{ème} collège.

Analyse du quartier du collège selon une sectorisation probable

Selon le diagnostic social partagé du quartier, il apparaît « comme particulièrement cloisonné entre plusieurs unités ne s'identifiant pas comme faisant partie d'un même ensemble. »⁵

Quatre sous-quartiers peuvent être distingués : Firmin-Gémier d'un côté, Sadi Carnot et Félix Faure, de l'autre, la cité République, qui forme une unité architecturale importante, et le secteur André Karman, coupé du reste du quartier par le stade omnisports du même nom. »⁶

On ne constate pas de sentiment d'appartenance à l'échelle du quartier comme d'autres parties de la ville. Seule, la population de la cité République ressent ce sentiment. Il est en partie lié aux griefs et aux conflits contre leur bailleur. « Cela rejaillirait sur la vie sociale dans le quartier, avec des populations plutôt repliées sur elles-mêmes. »⁷

La population du quartier

Elle a augmenté de 25 % sur la période 1999-2006 pour atteindre au dernier recensement 8 909 personnes. Cette augmentation rapide peut s'expliquer par les opérations de rénovation urbaine ainsi que la réhabilitation partielle d'une partie des logements sociaux. Le recensement de la population en 2008 compte une densité de 140 habitants par hectare contre une densité moyenne de 110 habitants à l'hectare à l'échelle de la ville.

Au recensement de 2006, les deux quartiers **La Vilette-Quatre Chemins et Firmin Gémier-Sadi Carnot-République** comptabilisent, plus de 28 % de la population à l'échelle de la ville d'Aubervilliers soit 21 000 habitants.

La sectorisation du 6^{ème} collège pourrait se localiser au niveau de **la Place du Front Populaire** et entraîner une montée démographique importante supplémentaire au regard du nombre de logements diversifiés prévus sur la **ZAC Nozal Chaudron/ Front Populaire** entre la commune d'Aubervilliers et de Saint-Denis. Selon Plaine Commune Développement, 10 % des îlots seront ou sont consacrés aux logements soit 890 logements sur les deux communes dont 331 livrés à ce jour.

⁵ Source : Diagnostic social partagé des quartiers, Secteur Sud, Agence Diapaso, Estelle Granet, mars 2010, p.7.

⁶ Idem.

⁷ Idem, p.8

A l'évolution démographique en pleine expansion s'ajoute un phénomène de rajeunissement de la population. La part des moins de 20 ans est en augmentation elle aussi. L'indice de jeunesse est passé de 1,84 à 2,33 de 1999 à 2006. Il est plus élevé sur les deux quartiers qu'à l'échelle d'Aubervilliers (2,15).⁸

Les familles

Le nombre moyen de personnes par ménage reste plus élevé sur le quartier **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République** près de 2,9. Le quartier connaît une forte représentation des ménages avec enfants soit 48,5 % des ménages en 2006. C'est près de 3 points de plus qu'à l'échelle de la ville d'Aubervilliers.

D'autre part, « les familles monoparentales ont subi une très forte hausse de 35% avec plus d'une centaine de ménage supplémentaires en 2006. »⁹

Par contre sur **la ZUS Villette-Quatre Chemins**, le taux de familles monoparentales est moins élevé avec un taux similaire à celui de la ville mais encore plus important qu'à l'échelle du département.¹⁰

Le logement

Sur **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République**, 6 foyers sur 10 sont logés en cité HLM. Celles-ci forment des « entités massives avec des architectures singulières au milieu d'immeubles plus anciens. D'autre part, le quartier connaît également un taux fort de logements privés soit environ 7/10 contre 5/10 pour la moyenne communale. »¹¹

Les deux quartiers **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République** et **Villette-Quatre chemins** sont majoritairement des quartiers d'habitat social construit « dans les années 60, sur un habitat ancien, à l'entrée de la ville : ce sont des tours avec des accès sur dalle des années 70. »¹²

Logement social, logement privé par quartier en 1999

quartier	total logements	logement social	%du total	logement privé	% du total
F.Gémier	1609	1000	62,15%	609	37,85%
Sadi Carnot	1434	453	31,51%	981	68,41%
la villette	2121	1065	50,21%	1056	49,79%
Centre Ville	3698	921	24,91%	2777	75%
4 Chemins	33236	871	25,91%	2491	74,09%
Paul Bert	3236	1296	40%	1940	59,95%

Source RGP 1999



Sectorisation du 6^{ème} collège

Sur **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République**, le taux d'emménagement était l'un des plus faibles de la ville.

⁸ Chiffres INSEE 2006.

⁹ Source : Agence Diapaso, Estelle Granet, avril 2010, p.11.

¹⁰ Source : Service politique de la ville et observatoire de la société locale, ZUS d'Aubervilliers, Bilan 2009, juillet 2010, p.10.

¹¹ Source : Etats des lieux du territoire, Abdel Kouissi et Halima Mekarbec, juin 2009, p.7.

¹² Source : Idem, p.6.

« Sur la **ZUS Vilette-Quatre Chemins**, les secteurs de d'habitat récent dense contribuent à la stabilisation et à l'ancrage d'une population mieux insérée économiquement et socialement. Mais dans le parc privé, la forte proportion de propriétaires occupants, la carence en grands logement cause une rotation assez marquée et des situations de sur occupation. »¹³ Les F1 et F2 sont concentrés sur le parc ancien des **Quatre Chemins**.

« En 2001, à l'échelle de la ZUS, près de 40% du parc privé était en effet considéré comme potentiellement indigne, contre 26% »¹⁴ pour la ville d'Aubervilliers.

« Selon les habitants consultés, plusieurs évoquent la présence sur le quartier de marchands de sommeil. »¹⁵

A l'inverse, le parc du quartier **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République**, est nettement moins vétuste mais en 2006, la part de logements qui ne dispose pas d'équipement sanitaire est encore située dans la moyenne du département.

Les enfants, les adolescents, la jeunesse à Aubervilliers

Sur le quartier **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République** « Les jeunes de 10 à 24 ans sont plus représentés que dans la moyenne de la ville. 16% de la population est âgée de 10 à 19 ans, tandis que 12,5 % ont entre 18 et 24 ans, ce qui est plus que la moyenne communale à savoir 9%. »¹⁶

Les enfants de 0 à 3 ans

	Effectifs	%
parent seul ou 2 parents qui travaillent	116	52%
1 parent qui travaille	72	32%
autre	36	16%
Total	224	100%

Source : RGP 1999 au quart

Les enfants de 4 à 6 ans

	Effectifs	%
parent seul ou 2 parents qui travaillent	116	53%
1 parent qui travaille	68	31%
autre	36	16%
Total	220	100%

Source : RGP 1999 au quart

Globalement, le taux de parent seul ou de deux parents qui travaillent ayant des enfants de 0 à 3 ans et de 4 à 6 ans est supérieur à la moyenne communale soit 52% au lieu de 42 %.

Le niveau de scolarisation de la population de 15 à 25 ans est de 64% et reste le taux le plus élevé de la commune mais 20 % de cette tranche d'âge qui ont arrêté leur scolarité n'ont aucun diplôme.¹⁷

Scolarisation et niveau de diplôme de la population de 15 à 24 ans ayant arrêté leur scolarité

Quartiers	Population 15/24 ans	Etudes en cours	Taux de scolarisation	Aucun diplôme	CEP	BEPC	CAP BEP	BAC Brev profs	Diplôme niv BAC+2	Diplôme de niv sup	15/24 ans non scolarisé
Firmin Gémier/Sadi Carnot	1 029	660	64%	75	12	52	104	86	31	9	369
Firmin Gémier/Sadi Carnot				20%	3%	14%	28%	23%	8%	2%	100%
Aubervilliers				29%	4%	14%	24%	21%	7%	2%	100%

Source : RGP 1999

¹³ Source : Service politique de la ville et observatoire de la société locale, ZUS d'Aubervilliers, Bilan 2009, juillet 2010, p.9.

¹⁴ Source : Agence Diapaso, Estelle Granet, mars 2010, p.29.

¹⁵ Idem, p.30.

¹⁶ Idem, p.5.

¹⁷ Source : RGP 1999.

Sur le quartier **Villette -Quatre Chemins**, selon le recensement INSEE 2006, on note une forte présence des enfants de moins de 6 ans.

En revanche, en ce qui concerne la population des plus de 15 ans non scolarisée sans diplôme qualifiant, il diminue sur **Villette -Quatre Chemins** et tant à augmenter sur **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République** en 2006. **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République** connaîtrait désormais l'arrivée d'une population nouvelle dont les caractéristiques correspondraient à celles présidant à un classement en Zone d'Education Prioritaire. »¹⁸

La situation socio-économique de la population

- Sur le quartier **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République**

Sur le quartier, les ménages sont principalement composés d'actifs et de classes moyennes supérieures. Les employés sont la catégorie la plus représentée devant les ouvriers.

Les professions intermédiaires sont importantes et supérieures à la moyenne communale.

Catégories socioprofessionnelles des actifs par quartier

Quartier	Agriculteurs exploitants	Artisans, Commerçants, Chefs d'entreprise	Cadres, Professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Chômeurs n'ayant jamais travaillé	Total
Firmin Gémier/Sadi Carnot	0	140	204	552	1 064	860	64	2 884
Firmin Gémier/Sadi Carnot	0,0%	4,9%	7,1%	19,1%	36,9%	29,8%	2,2%	100%
Aubervilliers	0,0%	4,9%	5,4%	16,1%	36,2%	34,8%	2,6%	100%

Source : RGP 1999 au quart

Le taux de chômage des actifs sur le quartier **Firmin Gémier-Sadi Carnot** a augmenté de 6% de 1990 à 1999 passant de 13% à 19 % mais il reste encore inférieur à la moyenne communale à savoir 23%. « Il faut noter que le quartier regroupe une population légèrement moins précaire que la moyenne de la ville mais le taux reste relativement supérieur à celui du département (41%). »¹⁹

« Nous constatons en outre une faible présence des ménages étrangers : 25% en dessous de la moyenne communale de 31%. »²⁰ Cependant, le quartier apparaît pour ces ménages comme un quartier de transit. « Si nous rapprochons ce phénomène du profil des logements privés et de la spéculation effectuée par certains propriétaires, il est compréhensible que cette population ne se fixe pas sur le quartier, (...) d'autant que l'habitat vétuste semble plus dégradé que sur le quartier des **Quatre Chemins**. »²¹

- Sur le quartier **Villette- Quatre Chemins**

Sur la **ZUS Villette-Quatre Chemins**, le taux de chômage est aussi important que la moyenne communale. Le taux de personnes non diplômées est moins important qu'à l'échelle de la ville. Par contre, le revenu médian est encore très faible en dessous de la moyenne communale et du département.

Les équipements culturels et le tissu associatif

Une répartition inégale des structures sur les quartiers provoque un déséquilibre notamment au niveau du quartier **Firmin Gémier-Sadi Carnot-République**. « Cependant le quartier est largement dépourvu en équipements culturels diversifiés

¹⁸ Source : Agence Diapaso, Estelle Granet, mars 2010, p.43.

¹⁹ Source : Idem, p.10.

²⁰ Source : Idem, p.12.

²¹ Source : Idem, p.12.

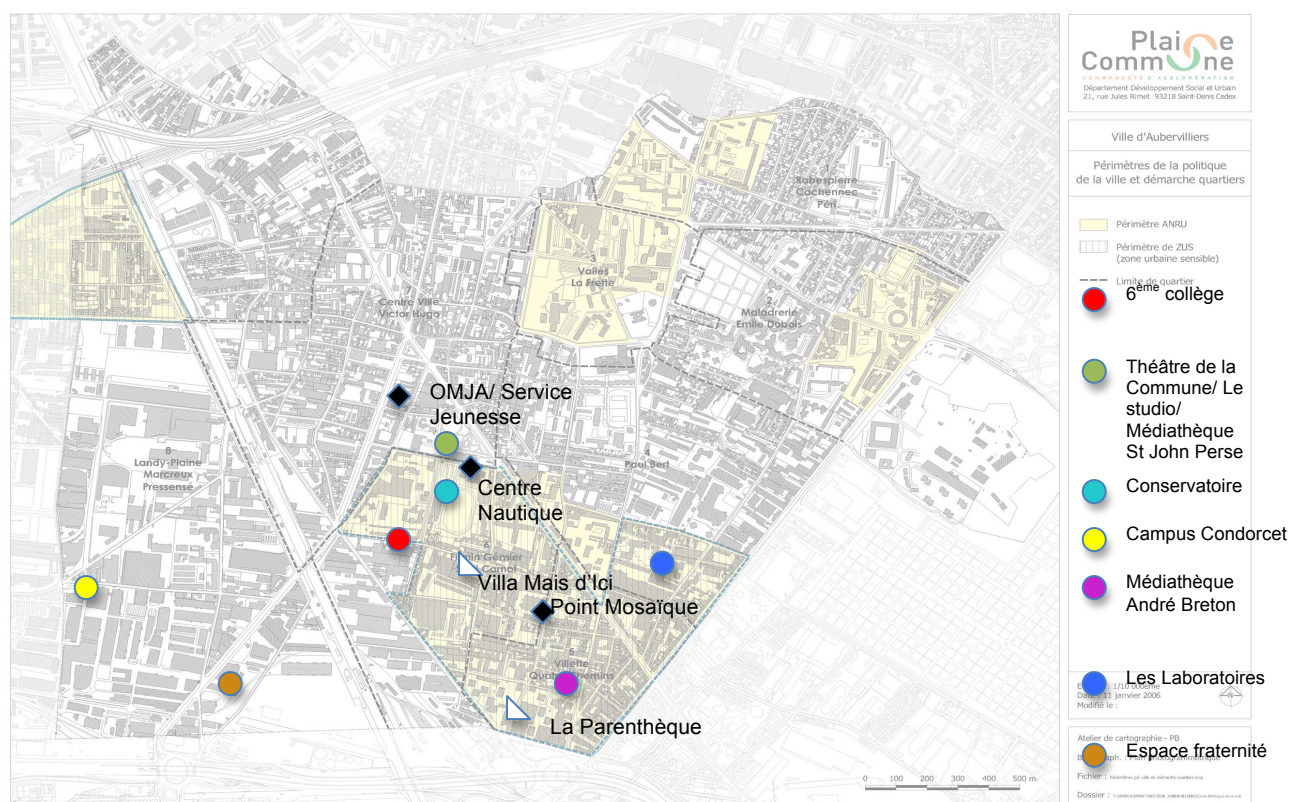
malgré une politique visant à mettre la culture à la portée de tous. La ville a une longue tradition de politique culturelle : le Théâtre de la Commune fut le premier théâtre de cette importance à s'ouvrir en dehors de Paris. »²²

Le centre ville et les autres quartiers d'habitat social sont beaucoup plus équipés.

Le tissu associatif très dense dont 180 sont financés par la municipalité tente de compenser cette disparité en proposant des actions « sociales, culturelles ou ethnologiques en s'appuyant sur des disciplines artistiques (musique, danse, théâtre, photographie, arts plastiques, audiovisuel) »²³

Mais le quartier dispose de très peu d'activités pour les adolescents.

De l'autre côté du secteur sud, le Campus Condorcet va apporter un certain nombre d'équipements (médiathèque, centre de ressources des humanités notamment). La Médiathèque Don Quichotte devrait être construite prochainement.



○ Equipements culturels/ sportifs

◆ Equipements sportifs/ Service Jeunes

△ Associations

A travers la ville, la main tendue, point écoute mosaïque

²² Source : Etats des lieux du territoire, Abdel Kouissi et Halima Mekarbech, juin 2009, p.13.

²³ Idem, p. 13.

Bibliographie

Usuels

- Alexandre D., *Anthologie des textes clés en pédagogie : des idées pour enseigner*, ESF éditeur, 2010
- Houssaye J. (dir.), *Quinze pédagogues - Leur influence aujourd'hui*, Bordas, 2000
- Van Zanten A. (dir.), *Dictionnaire de l'éducation*, PUF, 2008

Textes institutionnels

- "Référentiel des personnels de direction", *Protocole d'accord relatif aux personnels de direction*, BOEN spécial n°1 du 3 janvier 2002
- « La sécurité », *Technologie collège*. <http://romm.technologie.ac-versailles.fr/spip.php?article9>. Consulté le 20 juillet 2012. Site institutionnel.
- *Les personnels de direction*, CRDP du centre, académie d'Orléans-Tour, 2008

Ouvrages sur l'école

- Collectif, *Bonaventure, une école libertaire*, Editions Libertaires, 1995
- Baillargon N., *Education et liberté : anthologie tome 1 (1793-1918)*, Lux Editeur, 2005
- Bautier E. et Rayou P., *Les inégalités d'apprentissage - Programmes, pratiques et malentendus scolaires*, PUF, 2009
- Beaud S., *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Editions La Découverte, 2002
- Bonnéry S., *Comprendre l'échec scolaire - Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, La Dispute, 2007
- Bourdieu P. et Passeron J.C., *Les héritiers : les étudiants et la culture*, Les Éditions de Minuit, coll. « Grands documents » (no 18), 1964
- Cédelle L., *Un plaisir de collège*, Seuil, 2008
- Chambat G., *Pédagogie et révolution*, Libertalia, 2011
- Conner C. D., *Histoire populaire des sciences*, L'Echappée, 2011
- Costa C., *Devenir auteur de soi-même. La pédagogie institutionnelle en LEP*, Matrice, 2004
- Coulbault C., *Ecole et création, De la rencontre au désir - Enjeux et conditions de réussite des actions culturelles éducatives contre l'échec scolaire*, Editions Le Passager clandestin, 2008
- Dervey J., *Démocratie et Education* suivi de *Expérience et Education*, Armand Colin, 2011 (rééd.)
- Dervey J., *L'art comme expérience*, John Dervey, Gallimard, Folio Essais, 2010 (rééd.)
- Dubois A., Wehrung M., *Professeur principal - Animer les heures de vie de classe*, CRDP d'Amiens, 2004
- Hopkins D., Nusche D., Pont B., *Améliorer la direction des établissements scolaires, volume 2 : Etude de cas sur la direction des systèmes*, OCDE, 2008
- Joshua S., *Une autre école est possible ! (Manifeste pour une éducation émancipatrice)*, Textuel, 2003

- Kambouchner D., Meirieu Ph., Stiegler B., *L'école, le numérique et la société qui vient*, Mille et une nuits, 2012
- Langevin P. et Wallon H., *La réforme de l'enseignement*, 1947
- Le Bohec P., *Le texte libre... libre*, édition Odilon, 1996
- Le Ménahèze F. (coord.), *Coopérer, s'entraider dans la classe*, éditions ICEM, 2009
- Mathieu A., Mazurie C., *Pratiques Freinet au collège et au lycée, coopérer pour apprendre*, éditions ICEM, 2008
- Natanson J., Natanson D., Andriot I., *Oser le travail de groupe*, SCEREN, 2008
- Neill A.S., *Libres enfants de Summerhill*, La Découverte, 2004
- Oury F., Pochet C., *Qui c'est l'conseil ? La loi dans la classe*, Matrice, 1979
- Oury F., Vasquez A., *De la classe coopérative à la pédagogie institutionnelle*, Matrice, 1971
- Oury F., Vasquez A., *Vers une pédagogie institutionnelle*, Matrice, 1967
- Picquenot A. (dir.), *Il fait moins noir quand quelqu'un parle, Education et psychanalyse aujourd'hui*, CRDP de Bourgogne, 2002
- Prost A., *Histoire de l'enseignement en France. Tome IV : depuis 1930*, Tempus-Perrin, 1981, réédition 2004
- Rancière J., *Le maître ignorant - Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*, Librairie Arthème Fayard, 1987
- Reuter Y. (dir.), *Une école Freinet, Fonctionnements et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire*, L'Harmattan, 2007
- Robert P., *La Finlande : un modèle éducatif pour la France ? Les secrets de la réussite*, ESF éditeur, 2008
- Rogers Carl R., *Liberté pour Apprendre*, Bordas, 1972 (*Freedom to learn*, 1969)
- Terrot N., *Histoire de l'éducation des adultes en France*, L'Harmattan, 2000
- Vergnioux A., *Cinq études sur Célestin Freinet*, Presses universitaires de Caen, 2005

Autres ouvrages

- Baras B., *Chantier ouvert au public - Le viel Audon village coopératif*, Repas, 2008
- Bourdieu P., *La Misère du monde*, Editions du Seuil, 1993
- Cramford M. B., *Eloge du carburateur : essai sur le sens et la valeur du travail*, La découverte, 2010
- Wacquant L., *Parias urbains, Ghetto-Banlieues-Etat*, La Découverte, 2006

Articles / Revues

- "Du neuf sur l'innovation ?", *Diversité (Ville Ecole Intégration)*, SCEREN, n° 140, mars 2005
- "Ils pensent donc ils sont", *Le nouvel éducateur*, ICEM Pédagogie Freinet, n°207, avril 2012
- "Les Contradictions de la « démocratisation » scolaire", in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°149, Septembre 2003
- "Travailler par compétences", *Cahiers Pédagogiques*, CRAPS, n°476, novembre 2009
- Callon M., "L'innovation technologique et ses mythes", *Annales des Mines*, Mars 1994
- Chauveau G., "L'école du travail dans la pensée ouvrière", in *Ville Ecole Intégration*, n°113, juin 1998

- Descamps Ph., "En Finlande, la quête d'une école égalitaire", *Le Monde Diplomatique*, n°706, janvier 2013
- Freinet C., "Brevets et chefs-d'œuvre", *Brochure d'éducation nouvelle populaire*, n°42, janvier 1949. <http://romero.icem-freinet.fr/archives/benp/benp-42/benp42.htm>. Consulté le 20 juillet 2012. Site associatif.
- Hirtt N., "Pas d'école démocratique sans instruction polytechnique". <http://romero.skolo.org/spip.php?article1401>. Consulté le 20 juillet 2012. Site associatif.
- Hubermann M.-A., « Comment s'opèrent les changements en éducation : contribution à l'étude de l'innovation », *Expériences et innovations en éducation* n° 4,, Unesco/BIE, 1973
- Léon A., « L'éducation intégrale et polytechnique dans la pensée socialiste du XIXe siècle », article "Pédagogie - Les courants modernes", *Encyclopaedia Universalis*.
- Perrenoud Ph., " Les pédagogies nouvelles sont-elles élitaires ?," Communication au colloque de l'université de Rouen "Classes populaires et pédagogie", 14-16 mars 1985.